



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 8 février 2013

Communiqué de presse

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE REGION D'AGRICULTURE DU NORD - PAS-DE-CALAIS



Le secrétaire général pour les affaires régionales du Nord - Pas-de-Calais, Laurent HOTTIAUX, président de la commission régionale d'organisation des opérations électorales, a annoncé le 7 février les résultats des élections des membres de la chambre de région d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais.

84 572 électeurs étaient appelés dans la région à élire directement et pour la première fois les 68 membres de la chambre de région pour les 6 prochaines années. Ils étaient répartis en 10 collèges représentant l'ensemble des différents acteurs du monde agricole régional (chefs d'exploitations, propriétaires, salariés, retraités, groupements professionnels).

La région Nord - Pas-de-Calais présentait cette particularité d'être la seule de France à avoir mis en œuvre le processus de mutualisation et de regroupement des structures encouragé par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010 et à compter désormais une chambre d'agriculture régionale unique créée par décret du 23 décembre 2010 par fusion des chambres d'agriculture départementales du Nord et du Pas-de-Calais et de la chambre régionale.

Le taux de participation à l'échelle régionale est en diminution d'environ 10 à 15 % selon les collèges par rapport aux dernières élections en 2007.

Les résultats enregistrés montrent également une relative stabilité dans la répartition des sièges.

Le préfet de la région Nord - Pas-de-Calais installera la nouvelle chambre de région le 6 mars prochain. Au cours de cette première session, il sera procédé à l'élection de son président.

Retrouvez les résultats détaillés sur le site des services de l'Etat dans le Nord <http://www.nord.gouv.fr/Actualites/Breves>